

Compte-rendu séance du 15 avril 2024.

Le lundi 15 avril 2024 à 18h30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 3 avril 2024, s'est réunie sous la présidence de Marc BEGORRE, Maire.

Secrétaire de séance : Pierre CASTEROT

Présents : Marc BEGORRE, Jeannine CAILLABET, Sophie ASSIMANS, Michèle COSTE, Thomas BUZY, Pierre CASTEROT, Lionel FOSSARD, Jérôme LAFFORGUE, Anne LAMOUREUX

Représentés : Sylvie FOURCADE représentée par Jeannine CAILLABET, Sandra CASSOU-CLOUET représentée par Marc BEGORRE, Philippe LACAZE représenté par Sophie ASSIMANS

Absents excusés : Christophe VIGNES, Rita TRUSCIGLIO

Absent : Jordi HOSTEIN

Ordre du jour :

- *Compte-rendu séance du 05 mars 2024*
- *Vote des taux des taxes*
- *Vote du budget principal 2024*
- *SDE : Opération « Têtes en LEDs »*
- *Questions diverses*

Délibérations du conseil :

Compte-rendu séance du 05 mars 2024 : Adopté à l'unanimité

Vote des taux des 3 taxes locales

VU le Code Général des Impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants et 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition,

VU l'état 1259 de notification des taux d'imposition de 2024 de la taxe d'habitation et des taxes foncières communiqué par les services fiscaux,

VU l'avis de la Commission des Finances en date du 26 mars 2024,

CONSIDERANT les bases prévisionnelles notifiées pour 2024

Taxe habitation (TH)	91 400 €
Taxe foncier bâti (TFB)	889 700 €
Taxe foncier non bâti (TFNB)	24 400 €

CONSIDERANT que le montant des allocations compensatrices de l'Etat s'élève à 2 984 €

CONSIDERANT la nécessité de consolider les marges financières de la collectivité, notamment son taux d'autofinancement, tout en tenant compte d'un contexte économique et social difficile et de ne pas alourdir l'imposition des usagers suite à l'intégration dans la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de voter les taux des 3 taxes pour l'exercice 2024 comme suit :

- Taxe d'habitation : 8.22 %
- Taxe sur le foncier bâti : 35.66 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 38.25 %

Le produit ainsi attendu des impôts locaux serait de 334 113 € diminué de l'effet du coefficient correcteur 114 808 € soit un montant total de 219 305 € .

Délibération : adoptée à l'unanimité

Vote du Budget 2024 :

Dépenses Fonctionnement

	Prévisions 2024
022 - Dépenses imprévues	
023 - Virement à la section d'investissement	225 000,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	74 000,00
6042 - Achats prestat° services (hors terrains)	20 000,00
60611 - Eau et assainissement	3 000,00
60612 - Energie - Electricité	20 000,00
60622 - Carburants	3 500,00
60623- Alimentation	
60631 - Fournitures d'entretien	5 000,00
60632 - Fournitures de petit équipement	2 000,00
60633 - Fournitures de voirie	11 000,00
60636 - Vêtements de travail	500,00
6064 - Fournitures administratives	1 000,00
6067 - Fournitures scolaires	3 500,00
6068 - Autres matières et fournitures	4 500,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	43 930,00
611 - Contrats de prestations de services	4 500,00
613 - Locations	
6135 - Locations mobilières	
615221 - Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00
615228 - Entretien, réparations autres bâtiments	
615231 - Entretien, réparations voiries	5 000,00
615232 - Entretien, réparations réseaux	5 000,00
61551 - Entretien matériel roulant	4 000,00
61558 - Entretien autres biens mobiliers	
6156 - Maintenance	1 400,00
6161 - Multirisques	1 330,00
6162 - Assur. obligatoire dommage-construction	3 200,00
6168 - Autres primes d'assurance	500,00
618 - Divers	4 000,00

6182 - Documentation générale et technique	
6188 - Autres frais divers	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	17 320,00
622 - Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 400,00
6225 - Indemnités aux comptable et régisseurs	
6226 - Honoraires	
6228 - Divers	
623 - Pub., publications, relations publiques	5 000,00
6232 - Fêtes et cérémonies	
6237 - Publications	
6238 - Divers	
624 - Transports biens, transports collectifs	1 000,00
6247 - Transports collectifs	
626 - Frais postaux et frais télécommunication	3 000,00
6261 - Frais d'affranchissement	
6262 - Frais de télécommunications	
627 - Services bancaires et assimilés	20,00
6282 - Frais de gardiennage (églises, forêts, .	900,00
62876 - Remb. frais à un GFP de rattachement	3 000,00
6288 - Autres services extérieurs	3 000,00
63 - IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES	2 700,00
633 - Impôts, taxes, versements (autre orga.)	900,00
6336 - Cotisations CNFPT et CDGFPT	
635 - Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	1 800,00
63512 - Taxes foncières	
64 - CHARGES DE PERSONNEL	186 021,00
6411 - Personnel titulaire	68 000,00
6413 - Personnel non titulaire	56 000,00
6450 - Charges sécurité sociale et prévoyance	61 021,00
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	
6453 - Cotisations aux caisses de retraites	
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	
6458 - Cotis. aux autres organismes sociaux	
6470 - Autres charges sociales	
648 - Autre charges de personnel (Médecine du travail)	1 000,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	31 155,00
6531 - Indemnités	
65311 - Indemnités de fonction	24 000,00
65313 - Cotisations de retraite	1 000,00
6533 - Cotisations de retraite	
6535 - Formation	
6541 - Créances admises en non-valeur	300,00
65548 - Autres contributions	
65568 - Autres contributions	2 000,00
65733 - Subv. fonct. Départements	350,00
6574 - Subv. fonct. Associat°, personnes privée	

65748 - Subv.fonct.autres personnes droit privé	3 500,00
6588 - Autres ch. diverses de gestion courante	5,00
65888 - Autres	
66 - CHARGES FINANCIERES	7 912,00
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	7 912,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	100,00
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs	100,00
675 - Valeurs comptables immobilisations cédée	
678 - Autres charges exceptionnelles	
68 - DOTATIONS AUX AMORTIS.ET PROVISIONS	2 186,00
681 - Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2 186,00
6811 - Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	
TOTAUX	590 324,00

Recettes Fonctionnement

	Prévisions 2024
002 - Résultat de fonctionnement reporté	118 814,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	15 000,00
6419 - Remboursements rémunérations personnel	15 000,00
70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH	29 970,00
7011 - Ventes d'eau	800,00
7022 - Coupes de bois	1 700,00
70311 - Concessions cimetières (produit net)	700,00
7032 - Stationnement et location voie publique	1 700,00
70323 - Redev. occupat° domaine public communal	
70388 - Autres redevances et recettes diverses	
70610 - Redevance enlèvementordures et déchets	
7067 - Redev. services périscolaires et enseign	25 000,00
7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles)	
7088 - Produits activités annexes (abonnements)	70,00
73 - REVERSEMENT SUR RECETTES	263 905,00
73111 - Taxes foncières et d'habitation	219 305,00
7318 - Autres impôts locaux ou assimilés	
73211 - Attribution de compensation	11 800,00
732221 - Fonds péréquation ress. com. et intercom	18 800,00
73223 - Fonds péréquation ress. com. et intercom	
73224 - Fonds départ DMT0 pour com de - 5000 hab	14 000,00
7381 - Taxes additionnelles droits de mutation	
7388 - Autres taxes diverses	
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	144 248,00
7411 - Dotation forfaitaire	
74111 - Dotation forfaitaire des communes	60 433,00
741121 - DSR des communes	66 798,00
741127 - DNP des communes	10 713,00

74121 - Dotation de solidarité rurale	
74127 - Dotation nationale de péréquation	
742 - Dot. aux élus locaux	3 320,00
744 - FCTVA	
74718 - Autres participations Etat	
74833 - Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	2 984,00
74834 - Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	
74835 - Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	
7488 - Autres attributions et participations	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	16 497,00
752 - Revenus des immeubles	16 000,00
7588 - Autres produits div. de gestion courante	497,00
76 - PRODUITS FINANCIERS	4,00
761 - Produits de participations	
7688 - Autres	4,00
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 886,00
775 - Produits des cessions d'immobilisations	
7761 - Diff / réal (+) transférées en invest.	
7768 - Neutral. amort. subv. équip. versées	
77681 - Neutralisation des amortissements	1 886,00
7788 - Produits exceptionnels divers	
TOTAUX	590 324,00

Dépenses Investissement

	Prévisions 2024
001 - Solde d'exécution sect° d'investissement	132 172,00
020 - Dépenses imprévues	
10 - APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES	
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	39 500,00
1641 - Emprunts en euros	37 500,00
165 - Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00
19 - DIFFÉRENCES SUR RÉALISATION IMMO.	1 886,00
192 - Plus ou moins-values sur cession immo.	
198 - Neutral. amort. subv. équip. versées	1 886,00
203 - Frais études, recherches	1 500,00
203- Frais études (logiciel AGEDI PROXIMA ENF)	1 500,00
204 - SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	
2041582 - Autres grpts - Bâtiments et installat°	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	289 000,00
2116 - Cimetières	
2117 - Bois et forêts	2 326,00
2131 - Bâtiments publics	64 528,00

21318 - Autres bâtiments publics	
2151 - Réseaux de voirie	110 000,00
21538-Autres réseaux	5 000,00
21578 - Autre matériel et outillage de voirie	22 000,00
2182 - Matériel de transport	
2183 - Matériel de bureau et informatique	3 000,00
2184 - Mobilier	
2188 - Autres immobilisations corporelles	82 146,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00
2313 - Constructions	
2315 - Installat°, matériel et outillage techni	
TOTAUX	462 558,00

Recettes Investissement

	Prévisions 2024
001 - Solde d'exécution sect° d'investissement	
021 - Virement de la section de fonctionnement	225 000,00
024 - Produits des cessions d'immobilisations	
10 - APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES	157 172,00
10222 - FCTVA	25 000,00
10226 - Taxe d'aménagement	
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	132 172,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 000,00
165 - Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00
28 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	1 886,00
28041512 - GFP rat : Bâtiments, installations	
280415342 - IC : Bâtiments, installations	666,00
28041581 - GFP : Bien mobilier, matériel	
28041582 - GFP : Bâtiments, installations	
28041642 - IC : Bâtiments, installations	
2804182 - Autres org pub - Bât. et installations	1 220,00
28188 - Autres immo. corporelles	
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	76 500,00
1321 - Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	
1322 - Subv. non transf. Régions	3 800,00
1323 - Subv. non transf. Départements	45 000,00
13251 - Subv. non transf. GFP de rattachement	7 500,00
13461 - Dot. équip.territoires ruraux non transf	12 400,00
138 - Subv non transf Régions	7 800,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
21571 - Matériel roulant	
TOTAUX	462 558,00

Délibération : adoptée à l'unanimité

SDE Opération 'Têtes en LEDs'

Programme : Eclairage Public

Commune : **Lamarque-Pontacq**

Objet : Programme « Tête en LEDs » Liste 2

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'opération d'éclairage public prioritaire mise en œuvre par le SDE65, à savoir la réalisation du programme « Tête en LED », visant à remplacer les lampes sur poteaux par des lampes LEDs, connectées dans un souci d'économie d'énergie.

Le SDE65 a travaillé avec la Banque des Territoires pour financer le programme. L'avance remboursable (prêt) « Intracting » consentie par la Banque des Territoires au SDE65 (à un taux de 2% sur une durée de 13 ans) a été calculée afin que son remboursement ne dépasse pas les économies réalisées par la réduction des consommations d'énergie.

Ainsi, il est proposé à la commune l'opération suivante :

- Nombre de points lumineux à remplacer : 94
- Montant de l'investissement HT : 49 230,00 €
- Participation du SDE65 : 10% du montant HT soit : 4 923,00 €
- Participation de la commune : 10% du montant HT soit : 4 923,00 €
- Financement Intracting porté par le SDE65 : 80% du montant HT soit 39 384,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- 1 - approuve le projet qui lui a été soumis et dont la dépense est évaluée à 49 230,00 €,
- 2 - s'engage à garantir la somme de 4 923,00 € sur fonds propres,
- 3 – s'engage à garantir l'emprunt réalisé par le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées auprès de la Banque des Territoires,
- 4 - s'engage à mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les ressources nécessaires pour assurer la participation de la commune au remboursement de l'annuité mise à sa charge,
- 5 - précise que la contribution définitive de la commune sera déterminée après le règlement final des travaux qui seront exécutés en accord avec la Municipalité.

Délibération : adoptée à l'unanimité

Autorisation de signature convention de partenariat La Poste (N° DE_2024_013)

Monsieur le Maire rappelle à ses collègues que, pour accomplir sa mission d'aménagement du territoire, conformément à la loi du 2 juillet 1990 modifiée, La Poste s'appuie sur un réseau d'au moins 17 000 points de contact.

C'est pourquoi La Poste a souhaité proposer aux communes la gestion de ces points de contact « La Poste Agence Communale » offrant les prestations postales courantes, conformément aux dispositions prévues par la loi du 4 février 1995 « d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire » modifiée, autorisant la mise en commun de moyens entre les établissements publics et les collectivités territoriales pour garantir la proximité des services publics sur le territoire.

La précédente convention signée en 2014 s'est achevée en 2023. La Poste propose à la commune de renouveler cette convention pour une durée de 9 ans, à savoir jusqu'au 10 avril 2033.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention de partenariat avec La Poste pour la gestion de La Poste Agence Postale Communale jusqu'au 10 avril 2033
- DEMANDE à Monsieur le Maire de prévoir en recettes dans le Budget les attributions financières correspondantes.

Délibération : adoptée à l'unanimité

Questions diverses :

- **Camion PREVENT'TIM** : présent sur la commune le jeudi 25 avril 2024
- **Réunion d'information pour l'Hôpital commun Tarbes-Lourdes** : 21 mai à 18h à Mairie PONTACQ

Marc BEGORRE
Président de séance